

**Affaire n° 2021 – 029**

**AFFECTATION DES RESULTATS CONSTATÉS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU  
BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE A L'EXERCICE 2021**

Le Compte Administratif 2020 du Budget Principal, voté à l'affaire n°2021-027 du jour, a constaté un résultat cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2020 égal à 7 514 594,85 euros.

Ce résultat de fonctionnement ayant été approuvé, il convient maintenant de l'affecter sur le budget 2021.

L'affectation ne vise que le résultat cumulé de la section de fonctionnement, le solde cumulé d'investissement fait obligatoirement l'objet d'une inscription en dépenses d'investissement au compte D001 pour un montant de – 1 527 996,87 euros. Le solde des restes à réaliser d'investissement 2020 à reporter sur le budget 2021 s'élève à 631 969,64 euros et le besoin de financement de la section d'investissement à couvrir est donc de – 896 027,23 euros (-1527 k€ + 631 k€).

Il est proposé d'affecter le résultat du budget principal 2020 de la manière suivante en 2021 :

<b>Affectation du résultat constaté au CA 2020</b>	<b>Montants en €</b>
Résultat de fonctionnement 2020 à affecter	<b>7 514 594,85</b>
Besoin de financement de la section d'investissement à couvrir	<b>- 896 027,23</b>
<b>Affectation proposée :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte R 1068)</li> </ul>	<b>896 027,23</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Affectation en section de fonctionnement (compte R 002)</li> </ul>	<b>6 618 567,62</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour mémoire, inscription du solde d'exécution reporté d'investissement (compte D 001)</li> </ul>	<b>- 1 527 996,87</b>

La Commission Finances, Affaires générales a émis un avis favorable le mardi 16 mars 2021.

**A la majorité (6 abstentions), le Conseil Municipal décide :**

- de valider l'affectation des résultats 2020 du Budget Principal de la Ville au budget principal 2021, pour 6 618 567,62 euros (R002) ; pour - 1 527 996,87 euros (D001) ; et pour 896 027,23 euros (R1068).



Le Maire,

Jeanne RICHARD

Accusé de réception en préfecture  
974-219740024-20210410-2021-029-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2021  
Date de dépôt en préfecture : 13/04/2021